

Mégas Kozoooh
 Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones
 yas.tg #Alèz 5G 4G+

600F 700Mo
 3 jours *909*216#

Yas

Volvic ASSOIFFÉ DE VICTOIRE. Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!
 Ne dites plus non, dites Voltic.

Ni à gauche ni à droite même pas au centre

N°722



Prix 250 fcfa



Le Libéral

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 02 Avril 2025

Santé communautaire :
 A la recherche d'un « large consensus » à Lomé **P.5**



USP de Binaparba devient CMS grâce au projet SSEQCU **P.7**



OUVERTURE DE LA 1ERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE : **Kodjo ADEDZE annonce l'élection du PR dans les prochains jours** **P.5**

■ Les innovations de l'INAM pour une AMU plus accessible **P.2**

■ Project International et le CIS signent une Convention de partenariat pour un bain linguistique en Angleterre **P.2**



650fcfa 65cl 600fcfa
LA QUALITÉ EN GRAND FORMAT
 SNB AVEC DJAMA ON EST ENSEMBLE

Les innovations de l'INAM pour une AMU plus accessible

L'Institut national d'assurance maladie (Inam) dans une perspective d'améliorer la mise en place de l'Assurance maladie universelle au Togo, a entrepris de multiples innovations et réformes pour rendre plus efficace et plus accessible l'AMU. Des initiatives qui apparaissent comme une réponse aux défis liés à l'accès aux soins et à la couverture effective de toute la population.

Depuis quelque temps, l'Inam ne jure que par la digitalisation pour fluidifier la gestion des prestations de santé. Pour y parvenir, des plateformes numériques, ont été créées pour permettre aux assurés de consulter leur couverture, de suivre leurs remboursements et de déclarer des soins directement en ligne. Cet ensemble d'actions opérées réduit



considérablement les fraudes et améliore l'identification des bénéficiaires et de leurs ayants droit. En plus de cela, l'Inam renforce son partenariat avec les établissements de santé. De nouveaux centres de santé sont intégrés au réseau, notamment dans certains milieux non urbains, permettant ainsi aux populations de bénéficier d'une couverture médicale sans avoir à parcourir de longues distances.

L'une des avancées majeures de ces dernières années, est l'extension du panier de soins couverts par l'Assurance maladie universelle, projet rendu plus opérationnel en janvier 2024 par le président Faure Essozimna Gnassingbé. Pour assurer la pérennité de l'AMU, l'Inam travaille sur des mécanismes de financement, combinant cotisations obligatoires et contributions volontaires.

Autres réformes

Elles concernent la simplification des procédures, l'accélération du traitement des dossiers. Depuis le 1er janvier 2025, le renouvellement des carnets de soins est entièrement gratuit. L'Institut national d'assurance maladie met donc en circulation de nouveaux supports de

prise en charge, notamment des feuilles de soins et des feuilles d'hospitalisation. Ces dernières sont qualifiées de plus convenables au contexte de l'AMU. Il s'agit de documents directement disponibles auprès des prestataires conventionnés pour remplacer les anciens carnets. Entre novembre 2024 et janvier 2025, un total de 15 987 cartes AMU-INAM ont été produites et mises à la disposition des usagers.

Règlement des factures

C'est un autre chantier que gère bien l'Inam. Vis-à-vis des prestataires de soins, de grandes actions sont faites pour régler les factures dans des délais raisonnables. Pour preuve, entre octobre 2024 et janvier 2025, ce sont 3,6 milliards de francs CFA qui ont été versés aux structures conventionnées.

Dans ce même élan, le programme School Assur, devenu School AMU, offre une couverture maladie à près de 2 millions d'élèves inscrits dans les établissements scolaires publics d'enseignement général et technique. Avec autant d'innovations, l'Inam pose les bases d'un système de santé plus inclusif et performant ■■

LR

Education :

Project International et le CIS signent une Convention de partenariat pour un bain linguistique en Angleterre

Le 25 mars dernier, une convention partenariale a été signée entre le Canadian International School of Lomé (CISL) et Project International, un ambitieux projet anglais de brassage culturel et d'échanges entre les élèves du CISL et leurs camarades d'autres nationalités.

initiative leur permettra de développer des compétences linguistiques et d'approfondir leur anglais parlé.

De son côté, le Directeur Exécutif de Project International M. Chris a mis en avant les bénéfices d'un échange culturel et touristique qui enrichira les élèves



Ce partenariat, signé entre Clément Kagbara, Administrateur du CISL, et Chris Woodcock, Directeur Exécutif de Project International, marque le début d'une collaboration prometteuse, visant à enrichir l'expérience pédagogique et culturelle des élèves du CISL, et à favoriser leur immersion linguistique en Angleterre en juillet prochain.

Cette convention ouvre la voie à la participation des élèves du CISL au programme de "Summer school 2025", un camp d'été qui se déroule en Angleterre chaque année. Du côté du CISL, l'importance d'offrir des opportunités d'immersion à ses élèves justifie ce nouveau pas franchi, surtout que cette

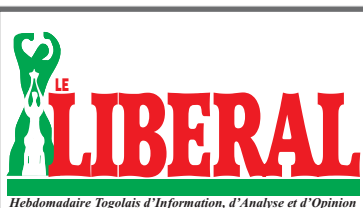
de CISL.

Ces camps d'été, qui rassemblent des élèves chaque année, offrent aux apprenants un cadre idéal de partage et d'échanges, à travers des cours, des ateliers pratiques et des activités culturelles, sportives et artistiques favorisant ainsi une expérience complète et immersive.

« Je pense que cette convention est une nouvelle opportunité pour nous, élèves du CISL, de découvrir de nouveaux horizons et de nous froter à la culture d'un nouveau pays, ce qui enrichira notre CV. » Mandela Hende, élève au CISL. Les inscriptions pour le camp d'été 2025 des élèves du CISL démarrent en avril prochain.■■■

LR

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires

Sécurité nationale : L'Assemblée nationale adopte à l'unanimité le projet de loi relatif au renseignement

Dans un contexte marqué par des menaces de plus en plus complexes et transversales, les députés de la première législature de la Ve République réaffirment leur engagement à faire du cadre législatif, un levier stratégique de protection des citoyens et de souveraineté nationale. Par l'adoption à l'unanimité, ce vendredi 28 mars 2025, du projet de loi relatif au renseignement, l'Assemblée nationale dote le Togo d'un outil juridique moderne, structurant et adapté aux nouveaux enjeux sécuritaires.

La discussion législative a été présidée par Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, Président de l'Assemblée nationale, en présence des membres du gouvernement, le Colonel Calixte Madjoulba, Ministre de la sécurité et de la protection civile, Me Pâcome Adjourouvi, Ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République, Mipamb Nahm-Tchougli, Ministre de la justice et de la législation, Garde des sceaux, Mohamed Ouro-Sama, Ministre délégué auprès du ministre de la sécurité et de la protection civile.

Les députés sont unanimes quand il s'agit des questions de sécurité nationale et de protection des droits fondamentaux des citoyens. Ce vote marque une étape importante dans le renforcement de l'architecture nationale de sécurité, face à des menaces multidimensionnelles, notamment l'expansion des groupes terroristes, de l'extrémisme violent et de la cybercriminalité.

L'étude au fond de ce projet de loi a été portée par la commission de la défense et de la sécurité. Après la présentation du rapport suivi d'un débat général riche sur les différentes préoccupations des députés, le texte a été adopté.

Le Président du groupe parlementaire majoritaire Union pour la République (Unir), l'Honorable Aklesso Atcholi, a présenté le contexte d'élaboration de ce projet de loi en lien avec la vision du Président de la République.

« Je voudrais saluer le gouvernement, sous le leadership visionnaire et hors pair du Chef de l'Etat, Chef des Armées, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour avoir initié ce projet, de lui exprimer notre gratitude pour les diverses mesures prises dans le cadre de



la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la partie septentrionale de notre pays. C'est le lieu pour moi, de renouveler mes encouragements et mon soutien à l'endroit de nos forces de défense et de sécurité pour leur détermination, leur courage, leur bravoure et pour le sacrifice à la nation », a-t-il indiqué.

À travers ce projet de loi, le Gouvernement togolais réaffirme sa volonté de

consolider la souveraineté nationale, de protéger les intérêts vitaux de la Nation et de garantir la sécurité des citoyens, dans le strict respect des droits fondamentaux.

« L'adoption de cette loi s'inscrit pleinement dans la vision éclairée de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République, qui place la sécurité et la protection des citoyens au cœur des priorités nationales. Grâce sa

gouvernance proactive et à votre sens du patriotisme, notre pays se dote d'un cadre juridique moderne, garantissant à la fois une lutte efficace contre les menaces et un strict respect des droits fondamentaux », a souligné le Colonel Calixte Madjoulba, Ministre de la sécurité et de la protection civile.

Le Président de la Représentation nationale, a salué l'adoption de cette loi comme une avancée majeure dans la construction d'un cadre sécuritaire moderne, équilibré et respectueux des principes républicains.

« Cette loi incarne une volonté affirmée de protéger l'intégrité de l'État et la sécurité de ses citoyens, tout en veillant à préserver les droits et libertés fondamentaux reconnus par les lois de la République. Cet équilibre délicat, mais essentiel, entre la nécessité de

prévenir les menaces et le respect des libertés démocratiques, illustre une démarche réfléchie et déterminée en faveur de la stabilité et de la justice. »

Le texte législatif adopté présente des intérêts majeurs notamment la stabilité et l'attractivité des investissements en infrastructures et développement économique, la contribution à une meilleure protection des populations vulnérables via la surveillance renforcée des réseaux criminels, la réduction des risques de perturbations économiques dues à des attaques ou cyberattaques. Autres mesures prévues par cette loi, la prévention et la gestion proactive des litiges fonciers grâce à l'efficacité des renseignements, la prévention des abus de pouvoir et garantie d'un contrôle strict de légalité, la sauvegarde des valeurs et intérêts fondamentaux de la nation, la protection de l'intégrité de l'État et la sécurité de ses citoyens et la préservation des droits et libertés fondamentaux reconnus par les lois de la République. ■ ■ ■

Deux projets de loi majeurs adoptés pour renforcer la gouvernance économique et moderniser l'administration publique

L'Assemblée nationale a adopté, ce 25 mars 2025, à l'unanimité, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°2012-016 du 14 décembre 2012 portant création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et le projet de loi portant régime juridique applicable aux entreprises publiques en République togolaise. La séance présidée par le Président de l'institution, Son Excellence Monsieur Sevon-Tépé Kodjo Adédzé s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, Barcola Essowé Georges, ministre de l'économie et des finances et Pacôme Adjourouvi, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République.

Créé en 2012 par la loi n° 2012-016 avec pour mission d'accroître la mobilisation des recettes et garantir la transparence dans le processus de collecte des recettes publiques, l'OTR, malgré les résultats encourageants enregistrés depuis 12

ans, présente des dysfonctionnements dans le cadre institutionnel et de la gouvernance, après un audit relatif à l'évaluation de sa performance. Dans la dynamique de corriger ces insuffisances et de permettre à l'OTR d'atteindre les objectifs assignés, il est apparu nécessaire de procéder à la revue de son cadre institutionnel.

Le présent projet de loi introduit une restructuration substantielle du cadre institutionnel et de la gouvernance de l'Office avec des innovations. Elles sont relatives à l'élargissement des missions de l'OTR à travers la perception d'autres ressources permettant de mieux appréhender l'assiette de l'assiette fiscale et de faire des économies d'échelle, la réorganisation et la gouvernance notamment la restructuration des organes dirigeants, la suppression du conseil de surveillance, la fréquence des réunions du Conseil d'administration, la réduction du nombre de membres au sein du Conseil d'administration, le renforcement du rôle des tutelles des

ministères. Autres innovations de ce projet de loi, la simplification de la procédure de nomination du commissaire général, des commissaires et des directeurs et le renforcement de la performance des acteurs ainsi qu'un contrôle renforcé à travers des organes tels que l'Inspection générale d'État, l'Inspection générale des finances et de la transparence.

Ces nouvelles dispositions, inspirées des meilleures pratiques internationales, permettront d'avoir un office moderne, capable de faire face aux défis actuels auxquels la plupart des administrations fiscales et douanières sont confrontées. Le second projet de loi est relatif au régime juridique applicable aux entreprises publiques en République togolaise.

En effet, trente-cinq après son adoption, la loi n° 90-26 portant réforme du cadre institutionnel et juridique des entreprises publiques dont la mission est de répondre au besoin de performance des entreprises publiques

Suite à la page 4

Hommage au père de la nation : Des distinctions honorifiques aux officiers des FDS

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a été l'invité d'honneur à une cérémonie d'hommage au Père de la Nation marquée par une conférence scientifique organisée le 25 mars 2025 à Lomé, couplée d'une cérémonie de décoration des forces de défense et de sécurité.



Cet important événement a connu la participation d'un parterre de personnalités notamment des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des députés à l'Assemblée nationale, des sénateurs, le monde universitaire ainsi que des autorités militaires et traditionnelles.

Le chef de l'Etat a suivi avec intérêt la manifestation scientifique qui s'inscrit dans le cadre des activités du 20^e anniversaire du rappel à Dieu du Père de la Nation.

Deux communications ont à cet effet, été présentées au cours de cette rencontre d'échanges portant respectivement sur les thèmes « Gnassingbé Eyadéma : du soldat de rang au Général » et « Gnassingbé Eyadéma, bâtisseur de l'armée togolaise ». Ces présentations revêtent une triple signification : résilience du Général Eyadéma, loyauté de l'armée derrière son chef et engagement du Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé à renforcer la paix et l'unité nationale.

Tous les intervenants ont remercié le Président de la

République, Faure Essozimna Gnassingbé pour l'opportunité offerte de restituer le parcours professionnel du Père de la Nation, un homme d'Etat qui s'est sacrifié pour le pays, son armée et pour le bonheur des Togolais.

Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, Hodabalo Awaté, président du Comité d'organisation a témoigné sa gratitude au chef de l'Etat pour le travail de mémoire auquel il convie les Togolais.

La Conférence a été précédée d'une cérémonie solennelle de décoration des Officiers supérieurs, Officiers subalternes, Sous-officiers et soldats, en reconnaissance de leur mérite et engagement pour la nation et leur contribution à la consolidation de la paix, la sécurité et la stabilité au Togo.

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a fait ainsi de plusieurs personnalités militaires respectivement Commandeurs de l'ordre du Mono, de l'Ordre national du mérite, d'Officiers

de l'ordre du Mono, d'Officiers de l'ordre national du mérite, de Chevaliers de l'ordre du Mono, de Chevaliers de l'ordre national du mérite, et décerné des médailles du mérite militaire.

Ce fut l'occasion pour les forces de défense et de sécurité de rendre une fois de plus un vibrant hommage à feu Général Eyadéma pour avoir mis en place une armée moderne, disciplinée pour défendre l'intégrité du territoire et les populations.

Pour les forces de défense et de sécurité, « cette cérémonie rappelle l'engagement indéfectible du Général Eyadéma envers la Nation togolaise et la paix à travers les forces armées et de sécurité qu'il a lui-même créées et façonnées au prix d'immenses sacrifices. C'est au Père de la Nation que nous devons cette structure de défense nationale moderne, véritable fierté et rempart contre les velléités expansionnistes des forces du mal, menaçant ainsi la quiétude de nos vaillantes populations ». Cette cérémonie de décoration, placée également sous le sceau du devoir de mémoire, s'inscrit

dans le cadre des activités du 32^e anniversaire de l'attaque perpétrée contre le Camp du Régiment Interarmes (Camp RIT) aujourd'hui Camp Général Gnassingbé Eyadéma. En effet, le jeudi 25 mars 1993 aux environs de 3 h, une attaque aux armes automatiques a visé le Président de la République d'alors qui résidait au Camp du Régiment Interarmes. Face à cette offensive soudaine, le Général Gnassingbé Eyadéma, porté par son instinct de chef militaire et faisant preuve d'un courage exceptionnel, a pu organiser, sous le sifflement des balles, la riposte contre les assaillants. Cet acte de haute portée a mis en déroute les assaillants. Malheureusement au cours de cette nuit sombre, les Forces armées togolaises ont perdu d'imminents Officiers supérieurs.

Les FAT ont exprimé leur

reconnaissance au Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé chef des armées pour sa détermination et son engagement indéfectible à moderniser l'appareil militaire pour la protection du pays à travers le renforcement opérationnel de l'offre des besoins de sécurité.

Ce devoir de mémoire est avant tout une opportunité de découvrir les qualités exceptionnelles du Général Eyadéma qui reste une référence pour les Togolais appelés à cultiver les valeurs civiques, patriotiques et citoyennes et à faire bloc autour du Président de la République, chef des armées qui ne cesse d'œuvrer à la sécurisation du pays, à la paix sociale et au développement économique et social.■■■

Deux projets de loi majeurs adoptés pour renforcer la gouvernance économique et moderniser l'administration publique

Suite de la page 3

s'est révélée aujourd'hui une loi désuète qu'il faille modifier pour l'adapter à l'évolution du cadre juridique national, communautaire et international. Le présent projet de loi intègre les résultats issus d'un benchmark des textes régissant les entreprises publiques dans les pays de l'espace OHADA.

Dans son intervention pour la consigne de vote, le Président du Groupe parlementaire UNIR, l'honorable Aklesso Atcholi, a relevé l'intérêt majeur que présente ces deux textes pour la transparence dans la gouvernance publique avant d'inviter ses collègues du groupe à voter favorablement



ces projets de loi.

Le ministre de l'économie et des finances a exprimé la gratitude du gouvernement à la représentation nationale pour la qualité des débats en commission et en plénière ayant conduits à l'adoption des deux projets de loi.

« En les adoptant, vous

permettez au gouvernement de disposer d'instruments essentiels pour la mise en œuvre de sa nouvelle vision concernant la gestion de ses structures publiques ».

Pour le Président de l'Assemblée nationale, « ces adoptions reflètent une nouvelle fois la maturité de

notre assemblée parlementaire ainsi que notre engagement commun en faveur de la modernisation et développement durable du Togo.

Je voudrais exprimer notre profonde admiration pour la détermination de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République, à doter notre pays d'outils modernes de gouvernance. Sa vision prospective et son engagement sans faille pour un Togo plus uni et plus prospère méritent notre reconnaissance et notre soutien indéfectible.

Je profite de cette occasion pour souligner que l'adoption de ces lois devra impérativement être suivie de

textes d'application adaptés, condition essentielle à leur mise en œuvre réelle et effective. Dans le cadre de sa mission de contrôle de l'action gouvernementale, notre Assemblée continuera à surveiller attentivement cette étape cruciale.

Je nous encourage donc à faire preuve de la même détermination et du même engagement lors de l'examen des prochains textes qui nous seront soumis. Cette réflexion interviendra très bientôt, dans le cadre de la première session ordinaire, laquelle s'ouvrira dans un contexte inédit marqué par le passage au bicaméralisme », a indiqué le Président de l'Assemblée nationale.■■■

Ouverture de la 1ère session ordinaire de l'année : Kodjo ADEDZE annonce l'élection du PR dans les prochains jours

La cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de l'année s'est déroulée ce 1er avril conformément à la loi fondamentale du 6 mai 2024. Conformément à ces dispositions, la première session ordinaire de l'année 2025 s'ouvre officiellement le premier mardi du mois d'avril.

Ils étaient 87 députés présents sur les 113 à assister à cette gigantesque cérémonie présidée pour la circonstance par le Président de l'Assemblée nationale M. Sévon Tépé ADEDZE.

Outre les membres du gouvernement et les présidents des institutions de la République, l'éclat de cette cérémonie a été rehaussé par la présence de la présidente du parlement de la CEDEAO

et le vice président du parlementghanéen.

Le président de l'Assemblée nationale dans allocution, a insisté sur le moment auquel intervient l'ouverture de cette première session. *"En ce moment charnière de notre destin commun, il nous appartient de faire preuve de détermination et d'unité pour tracer ensemble les contours d'un avenir à la hauteur des aspirations de notre peuple."*

Il a évoqué l'introduction

du bicaméralisme qui selon lui, *"offre à la Ve République un cadre institutionnel enrichi, renforçant la diversité et la représentativité dans le débat public."*

L'annonce phare du président de la l'Assemblée nationale aura été l'élection dans les prochains jours du Président de la République. *"dans quelques jours, le Congrès, assemblée plénière des députés et sénateurs, se réunira pour accomplir*



une mission historique et décisive : il s'agira de l'élection du Président de la République.

Cette élection marquera une étape majeure dans l'évolution de notre système politique dans le cadre du régime

parlementaire. L'exercice de ces prérogatives constituera un moment"

La session ouverte mardi, planchera sur les textes essentiels à l'avenir de la nation togolaise.

PF

Santé communautaire : A la recherche d'un « large consensus » à Lomé

Lomé, la capitale togolaise, abrite du 1er au 04 avril prochain, une conférence internationale de consensus des partenaires techniques et financiers sur les normes et principes de la santé communautaire. Cet atelier auquel participent les dirigeants et acteurs du secteur de la santé venus de divers horizons, est destiné à obtenir un large consensus avec les partenaires régionaux et internationaux sur les normes et principes fondamentaux qui sous-tendent la santé communautaire.

C'est parti pour quatre jours d'intenses réflexions sur les normes et principes de la santé communautaire dans l'espace CEDEAO. Ouverts par la Vice-présidente de la Commission de la CEDEAO, Mme Damtien Tchintchibidja, ces travaux offrent aux dirigeants africains l'opportunité de consolider nos efforts en vue de renforcer la santé communautaire, pilier essentiel des systèmes de santé en Afrique de l'Ouest.

Les échanges permettront également aux participants d'enrichir numériquement les activités menées par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) ces dernières années à Lomé. En clair, il s'agira pour les Etats et les partenaires de s'accorder sur les principes fondamentaux qui sous-tendent l'autonomisation de la communauté et la promotion

de la santé. Il sera également question au cours des échanges d'élaborer et de valider une feuille de route pour l'opérationnalisation du consensus obtenu.

« Pour la CEDEAO, la santé communautaire est un levier stratégique d'intégration régionale qui permet d'améliorer la qualité de vie des populations et de renforcer la résilience sanitaire. Son développement continu est essentiel pour faire face aux défis actuels et futurs en matière de santé publique en Afrique de l'Ouest.

La présente conférence vise à obtenir un large consensus sur les normes et principes fondamentaux qui sous-tendent la santé communautaire. Elle contribuera à faciliter l'appropriation et à susciter l'engagement de toutes les

parties prenantes clés du renforcement des stratégies nationales de santé communautaire...Je nous invite à tirer le meilleur de ce moment de partage et à rester ouverts aux nouvelles perspectives qui émergeront des discussions...», a indiqué dans son allocution d'ouverture la Vice-présidente de la Commission de la CEDEAO.

En effet, au regard des résultats obtenus jusqu'à ce jour, dans les différents pays membres de la CEDEAO en matière de l'accès universel aux soins, une vision d'ensemble et la mise en œuvre de politique de développement des gouvernements sous le leadership des Chefs d'Etat de la Communauté s'avèrent indispensables.

En ce qui concerne le Togo, il faut souligner que le



Gouvernement a adopté en 2020 la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à atteindre l'accès universel à la santé à travers plusieurs initiatives. L'une des composantes de cet agenda est l'amélioration de l'accès aux soins primaires à travers le renforcement des ressources humaines en santé en s'appuyant sur les Agents de Santé Communautaire (ASC).

Dans son discours, Wotobe Kokou, Secrétaire Général du ministère de la santé, représentant le ministre, a exhorté les participants à une participation active aux travaux afin que des réflexions pertinentes soient menées en faveur de la santé communautaire.

« Je suis convaincu que les discussions et recommandations issues de ces journées de travail permettront d'apporter des solutions concrètes et adaptées à nos défis communs. Ensemble, nous devons œuvrer pour un cadre cohérent, efficace et durable qui garantira un accès équitable aux soins de santé à toutes les communautés. Je compte sur la participation active de tous les participants pour formuler des recommandations pertinentes à l'issue de vos débats afin d'avoir un consensus sur l'approche de santé communautaire dans l'espace CEDEAO » a-t-il déclaré.■■■

Roger GBESSIA



650^{fcfa}
(* Prix détail conseillé)



600^{fcfa}
(* Prix détail conseillé)

65 cl

**LA QUALITÉ
EN GRAND
FORMAT**



AVEC DJAMA,
ON EST ENSEMBLE

USP de Binaparba devient CMS grâce au projet SSEQCU

Rapprocher les centres de santé des populations est l'une des priorités du gouvernement. En témoigne la multitude de projets de construction et de réhabilitation des infrastructures sanitaires déployés ces dernières années. Parmi eux figure le projet de Services de santé essentiels de qualité pour la couverture universelle (SSEQCU).

Ce projet de grande envergure, lancé en 2021, poursuit ses interventions dans les différentes régions. La transformation de l'unité de soins périphériques (USP) de Binaparba, dans la commune Bassar 1, en centre médico-social (CMS) en est une illustration concrète.

En transformant l'USP de Binaparba en CMS, les autorités entendent améliorer les soins de santé, élargir la gamme de services et accueillir un plus grand nombre de patients. Les travaux de réhabilitation, financés par la Banque mondiale et l'État togolais, ont coûté 93 millions de francs.

Plusieurs améliorations apportées

De nombreux travaux ont été réalisés, modernisant ainsi l'infrastructure. Il s'agit notamment de la rénovation complète du bâtiment de soins et de la maternité ; de la construction d'une clôture ; de l'édification de logements pour le personnel médical, notamment pour le responsable de la formation sanitaire et la sage-femme ; de la mise en place d'un bloc sanitaire moderne ; de l'aménagement d'une paillote ; de l'installation d'un incinérateur Montfort. Par ailleurs, de nouveaux équipements ont été acquis pour renforcer le plateau technique. Les populations de Binaparba et de ses environs auront accès à des soins de qualité.

Cette transformation impactera positivement leur accès aux soins. Désormais, les femmes



enceintes pourront accoucher dans de meilleures conditions et dans un cadre moderne bien équipé. De plus, les équipements acquis permettront d'offrir des soins de qualité aux populations.

Autres réalisations du projet SSEQCU

Le projet a déjà à son actif plusieurs réalisations. Il a permis la construction ou la réhabilitation de 60 centres de santé dans la région des Savanes. Ces travaux, qui ont coûté 4 milliards de francs CFA, ont notamment porté sur la rénovation des blocs de médecine et de maternité ainsi que sur la construction de logements pour le personnel médical. En outre, SSEQCU a permis l'acquisition de matériels médicaux d'une valeur d'environ 20 milliards de francs CFA. Ces équipements comprennent, entre autres, 7 ambulances médicalisées ; 8 000 lits d'hospitalisation et d'accouchement ; des centaines d'appareils de radiodiagnostic mobiles numérisés ; des tables d'examen, de soins et d'accouchement ; des équipements informatiques.

Il convient de noter que

construction dans les régions des Savanes, de la Kara, de la Centrale et des Plateaux.

SSEQCU, un soutien pour l'Assurance maladie universelle

Le projet vise à terme la construction de 200 nouvelles structures de soins de santé primaires, la réhabilitation de 300 autres, le recrutement de 4 880 professionnels de santé, ainsi que l'amélioration de la disponibilité des médicaments dans les formations sanitaires périphériques.

Son ambition est d'assurer la couverture sanitaire universelle de 60 % de la population, contribuant

ainsi largement à la mise en œuvre de l'Assurance maladie universelle (AMU), lancée le 1^{er} janvier 2024. Financé à hauteur de 40 milliards de francs CFA par la Banque mondiale, le projet SSEQCU se décline en 5 composantes : améliorer la disponibilité et l'accès aux soins et services de santé et de nutrition de qualité ; améliorer la gestion des formations sanitaires ; renforcer le régime d'assurance maladie sociale ; renforcer la gouvernance et le pilotage du projet ; sans oublier l'intervention d'urgence conditionnelle. ■■■



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

N° 005/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques qu'à compter du 1^{er} avril 2025, de nouveaux produits seront intégrés au module « Contrôle de la Valeur » basé sur les Codes de Spécifications Tarifaires (CST) dans SYDONIA World.

La liste des produits concernés peut être consultée sur le site web de l'OTR « www.otr.tg ».

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour une bonne application des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 24 mars 2025

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Kokou B. TCHODIE

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : + 228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Mégas Kozoooh

*Pour en faire plus et
gagner plus sur le meilleur
réseau au Togo*



yas.tg

#Alèz

599F

5Go*

24H

***909*241#**

*Connexion continue endébit 3G.